



Mairie
St BAUZILLE DE LA SYLVE 34230

L'an deux mil seize, le mardi 21 juin à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Antoine FERNANDEZ, Catherine MARTINEZ, Pascal THEVENIAUD, André VEYRAT, Agnès PEREZ, Marcel LAUTIER, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Marie-Odile ANTIGNAC.

Absents excusés : Ondine VIGIER, Patrice COSTE, Marie PRATS.

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Devis travaux appartement communal :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'appartement situé à l'arrière de l'ancienne poste nécessite des travaux. En effet, des problèmes d'humidité, d'étanchéité et de ventilation doivent être réparés. La VMC n'a jamais fonctionné et aucune isolation n'a été faite. Monsieur le Maire soumet aux conseillers le devis de l'entreprise « L'Art maux Derne ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour cette proposition.

Animation pour la journée du patrimoine :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les bénévoles de la bibliothèque nous ont proposé une animation. Il s'agit d'une balade contée dans les centres des villages de St Bauzille et de Popian à l'occasion de la journée du patrimoine en septembre. Cette prestation au prix de 350 € serait financée à raison de 200 € pour St Bauzille et 150 € pour Popian.

Voté à l'unanimité.

Projet de renforcement électrique :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de renforcement électrique devraient débuter début juillet. Ils concerneront dans un premier temps la rue Auguste Arnaud, la rue des Horts et la rue du Tour de Ville. Suivront ensuite la place de la mairie et la place de la Pradette. Ces travaux seront aussi l'occasion de l'enfouissement du réseau électrique et France Télécom.

Une réunion avec les riverains a été programmée le mardi 28 juin afin de leur expliquer le déroulement de ces travaux.

Entretien chemins de garrigue :

Depuis les intempéries, les chemins qui desservent les vignes ont été réparés en priorité. Monsieur le maire explique que les chemins de garrigue ont également souffert, de plus la végétation a énormément poussé et ils sont donc devenus impraticables, pour les propriétaires, les promeneurs, le trail des vendanges mais surtout les pompiers.

Monsieur le Maire propose de faire faire un devis par une entreprise spécialisée pour niveler à l'aide d'un bulldozer certains de ces chemins.

Voté à l'unanimité.

18h25 : arrivée de Jean-Marc Lacombe-Bonniol

Info compteurs Linky :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal avoir assisté à une réunion d'information organisée par la Coopérative d'Electricité et le Syndicat Hérault Energies concernant la pose des compteurs Linky.

Il fait donc le compte-rendu de cette réunion aux conseillers pour information. En effet, ce type de compteurs semble poser bon nombre d'interrogations auprès de la population. Il explique également qu'une délibération bloquant leur pose ne peut être prise par le conseil municipal puisque la compétence électrique a été transférée depuis longtemps à Hérault Energies.

Ceux-ci nous ont fait passer un document explicatif sur le déploiement des compteurs Linky. Ce document résume très bien toutes les points que peuvent engendrer l'installation de ces nouveaux compteurs et propose qu'il soit distribué dans les boîtes aux lettres en même temps que le prochain bulletin municipal.

Repas du 13 juillet :

Les prix du repas du 13 juillet a été fixé : 15 € pour les adultes et 6 € pour les enfants.

Transfert de compétence « eau et assainissement » à la CCVH :

Monsieur le Maire explique aux conseillers que lors de dernier Conseil Communautaire de la CCVH, celle-ci a opté pour la prise de compétence « eau et assainissement » dès 2018. La CCVH demande aux communes membres de se prononcer par délibération sur cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, et fidèle à ses engagements, vote contre cette prise de compétence pour 2018.

19h : arrivée de Pascal Theveniaud

Agent communal :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que nos deux agents techniques ont beaucoup de travail et qu'il serait souhaitable d'envisager le recrutement d'un agent pouvant bénéficier d'un contrat aidé. Monsieur Veyrat a créé une fiche de poste avec le profil souhaité, elle sera affichée en mairie. Les candidatures devront nous parvenir entre le 1^{er} et le 31 juillet pour une embauche prévue début septembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité en faveur de cette nouvelle embauche.

Questions diverses :

Rideaux salle des fêtes :

Monsieur le maire explique aux conseillers qu'il faut acheter des rideaux pour les fenêtres en hauteur de la salle des fêtes côté rivière. Effectivement, lors des spectacles il nous est demandé d'obstruer ces fenêtres pour en en cacher la luminosité.

Un devis nous est présenté par Agnès Perez. Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord pour cet achat.

Point sur les festivités :

Un point sur toutes les festivités à venir a été fait : fête de la musique (24 juin), rencontre des vigneronns (1^{er} juillet), soirée du 13 juillet, marché du terroir (11 août) et fête du village (2, 3 et 4 septembre).

La séance est levée à 20h15

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Catherine MARTINEZ